

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 26 avril 2011

Date convocation : 18/04/2011

Absents : BOUSQUET Yves, CAVALIE Fabienne, ISSANCHOU Jean-Claude, LANSELLE Olivier.

1-Compte administratif : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) et se présentant comme suit :

	Mandats émis	Titre émis	Solde
Budget Principal			
Fonctionnement	286 832.37 €	280 167.52 €	- 6 66485 €
Investissement	108 058.27 €	115 330.86 €	7 27259 €
Résultat reporté 2009 Fonct.		55 249.43 €	55 249.43 €
Résultat reporté 2009 Invest.	- 40 298.09 €		- 40 298.09 €
Résultat 2010 Fonctionnement			48 584.58 €
Résultat 2010 Investissement			- 33 025.50 €
Budget annexe Assainissement			
Exploitation	27 334.05 €	35 603.89 €	8 269.84 €
Investissement	15 813.87 €	38 851.93 €	23 038.06 €
Résultat reporté 2009 Fonct		7 858.49 €	7 858.49 €
Résultat reporté 2009 Invest.	- 8 406.94 €		- 8 406.94 €
Résultat 2010 Fonctionnement			16 128.33 €
Résultat 2010 Investissement			14 631.12 €
Lotissement de La Bouriette			
	0.00€	0.00 €	0.00 €
Résultat reporté 2009	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat 2010			/
CCAS			
Fonctionnement		200.00 €	200.00 €
Résultat reporté 2009		2 128 .98 €	2 128.98 €
Résultat 2010			2 328.98 €

2- Taux des taxes locales 2011 : Accord à la majorité des suffrages exprimés (5 pour, 1 contre et 1 abstention) pour revaloriser le produit attendu des taxes locales pour l'année 2011 et voter les taux des taxes locales suivants pour l'année 2011 :

- Taxe d'habitation 6.80 %
- Taxe Foncier bâti 11.63 %
- Taxe Foncier non bâti 55.95 %

3- Budget primitif 2011 : le budget principal et ses budgets annexes assainissement, lotissement et CCAS, ont été approuvés à l'unanimité des membres présents, dont les balances générales sont les suivantes :

Libellés	Dépenses	Recettes
Budget Principal		
Section de fonctionnement	293 441.00 €	293 441.00 €
Section d'investissement	695 136.00 €	695 136.00 €
Budget annexe Assainissement		
Section fonctionnement	40 671.00 €	40 671.00 €
Section investissement	44 400.00 €	44 400.00 €
Budget annexe « Lotissement de la Bouriette »		
Section de fonctionnement	110 000.00 €	110 000.00 €
Section d'investissement	110 000.00 €	110 000.00 €
Budget annexe « CCAS »		
Section de fonctionnement	2 528.00 €	2 528.00 €

Les principaux investissements inscrits au budget sont les suivants :

- Fermeture de la halle du foirail afin de pouvoir poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture sud du bâtiment, pour un montant estimé de 43 000 € TTC, subventionnés à hauteur de 60 % HT (Enveloppe ministérielle, fonds de concours CCSC). Le solde sera couvert par un emprunt, dont les annuités seront remboursées par la location de la toiture de la halle.
- Travaux de voirie pour 8 000 € TTC, subventionnés par le CG à hauteur de 50 % du montant HT des travaux
- Création de 4 logements locatifs destinés à l'accueil familial pour personnes âgées dans les locaux de l'ancienne école, pour un montant estimé de travaux de 526 000 € TTC (TVA 5.5 %). Cet investissement sera subventionné par la Région 21.50 %, le Département 13 %, PLAI PLUS (Etat) 2%, Enveloppe parlementaire 5 %. Ce projet a été retenu au niveau du PER (Pôle d'Excellence Rurale), le montant attribué n'est pas encore connu. Pour financer ce projet, obtention d'un prêt de la CARSAT à taux 0 de 94 927 € et d'un prêt de la CDC aux taux du livret A de 194 330 €.

4-Subventions associations 2011 : Il est rappelé qu'il est nécessaire de posséder un n° SIRET pour percevoir le versement de la subvention communale. Accord à l'unanimité, de verser au titre de l'année 2011 les subventions de fonctionnement suivantes :

Pour les associations de la commune :

- Comité de la Foire du Ségala	700 €
- Comité des Fêtes de Tanus	500 €
- Football Club Tanusien	300 €
- Club de l'Amitié	183 €
- Amicale de l'Age d'Or	183 €
- Boule Tanusienne	150 €
- GV Viaur	92 €
- Sté de Chasse Tanus	92 €

Autres demandes de subvention attribuées :

Association Viaur Cérou	135.00 €
Association de Soutien à Domicile	135.00 €
Association des Parents d'élèves du Lycée	
Jean Jaurès à Carmaux (participation prêt livres scolaires)	70.00 €
Centre Social de Puy St Georges (permanences emploi relais formation)	2 000.00 €
Association Agréée de Pêche Protection du Milieu Aquatique de Carmaux (AAPPMA)	50.00 €

5- Accueil familial pour personnes âgées : rappel des différentes démarches engagées, des financements obtenus officiellement et en cours d'obtention (Conseil Général 13 %, Région 21,50 %, enveloppe parlementaire 5 %, PLAI PLUS (Etat) 2%,). Le projet a été retenu au niveau du PER (Pôle d'Excellence Rurale), la subvention accordée n'est pas encore connue à ce jour.

- accord à l'unanimité pour lancer l'appel public à la concurrence afin d'entreprendre les travaux de réhabilitation du bâtiment sis Place de la Liberté en 4 logements locatifs destinés à l'accueil familial pour personnes âgées

- accord à l'unanimité pour signer le contrat de mission SPS –Sécurité Protection Santé – avec le PACT du Tarn, maître d'œuvre de l'opération qui peut aussi assurer cette mission. Le montant de cette prestation s'élève à 4 463.00 € HT, soit 5 337.75 € TTC

6- Questions diverses

* **Modification poste adjoint administratif :** dans le cadre de la promotion interne de Chantal Vidal, accord à l'unanimité pour modifier le poste d'adjoint administratif 1° classe en un poste d'adjoint administratif principal 2° classe à compter du 01 juillet 2011.

* **Communauté de Communes du Ségala Carmausin :** accord à l'unanimité sur :

- la modification statutaire (transfert voirie) suite à une erreur de rédaction de la précédente modification (voir CM du 21/02/2011)

- l'adhésion de la commune de Villeneuve sur Vère à la CCSC

- l'adhésion de la commune de Milhavet à la CCSC

* **Amortissement des travaux d'extension de voirie :** amortissement obligatoire des travaux d'extension de réseaux mandatés en 2010 au SAEP de Pampelonne pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable permettant l'alimentation du lotissement communal de la Bouriette et des 2 lotissements privés sis rue de Tréban pour la somme de 26 446 €. Accord pour un amortissement linéaire sur 15 ans.

* **Remplacement adjoint technique en arrêt maladie :** accord pour créer un poste d'adjoint technique 2° classe et procéder au recrutement d'un agent pour effectuer les travaux les plus urgents en l'absence de Gilles CLEMENT.

* **Diagnostic énergétique des bâtiments communaux :** accord pour effectuer un diagnostic énergétique des 5 logements locatifs communaux par le biais du Pays de l'Albigeois et des Bastides. Le Coût prévisionnel s'élève à 592€ TTC

* **Commémoration du 08 mai 1945** aura lieu le dimanche 15 mai 2011 à 11h30

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM